

11130/22

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021-2022

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 21 juillet 2022

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 21 juillet 2022

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre le règlement (UE)
n° 36/2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie

E 16950

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes.